

Liberté et responsabilité individuelle au lieu de dépendance et corruption



Document stratégique de l'Union démocratique du centre
sur l'aide au développement

Février 2008

"L'aide au développement consiste à transférer l'argent des gens pauvres de pays riches aux gens riches de pays pauvres."

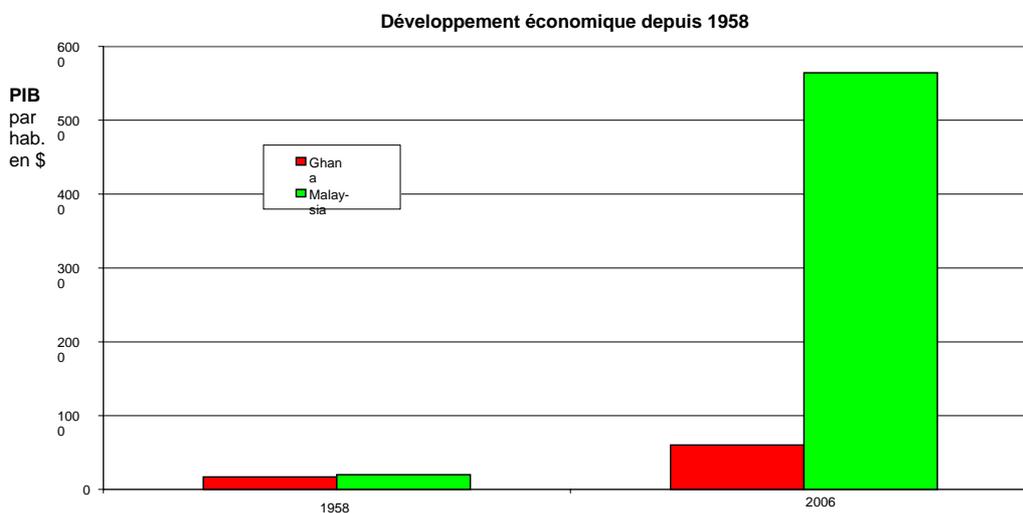
Peter Thomas Bauer

Table des matières

1. Introduction	3
2. Situation de départ	6
2.1. Appréciation de l'aide au développement occidentale.....	6
2.1.1 L'histoire de la "planification du développement"	6
2.1.2. Réflexions de fond sur les effets de l'aide au développement.....	7
2.1.3. Quand débutera l'ère de la responsabilité individuelle?	10
2.2 L'aide suisse au développement.....	12
2.2.1 Histoire de l'aide suisse au développement et de la DDC	12
2.2.2. Les acteurs.....	13
2.2.3. Calcul et composition de l'aide publique au développement	14
3. Problèmes et évolutions douteuses dans l'aide suisse au développement	16
3.1. Problèmes structurels	16
3.1.1 Manque de transparence et mauvaise lisibilité/dissimulation intentionnelle.....	16
3.1.2. Absence d'une stratégie globale	16
3.1.3. Absence de priorités	17
3.1.4. La pléthore d'acteurs génère des doubles emplois	18
3.1.5. Politique inacceptable du chef du département.....	18
3.2. Conséquences financières	20
3.2.1 Développement des flux financiers	20
3.2.2. L'argent perdu dans l'aide multilatérale	21
3.2.3. La problématique du désendettement	21
3.2.4. Transfert vers l'aide privée	22
3.3. Exemples de projets mauvais ou contestables.....	23
4. Les exigences de l'UDC	26
4.1. Stratégie uniforme de l'aide publique au développement.....	26
4.2. L'aide au développement doit être liée à des intérêts suisses	26
4.3. Aide humanitaire ponctuelle.....	27
4.4. Transparence des prestations de la DDC.....	27
4.5. Transparence des intérêts	27
4.6. Transfert vers l'aide privée et le commerce équitable	28
4.7. Renoncer aux projets réalisés par l'Etat	28
4.8. Transfert vers l'aide au retour	29
4.9. Cesser de participer à l'aide multilatérale qui est inefficace	29
4.10. Cesser de faire des versements en argent qui favorisent la corruption	29

1. Introduction

Après plus de quarante ans d'aide au développement et "d'investissements" pour un montant d'environ un billion de dollars, dont les deux tiers environ en faveur de l'Afrique, la majorité des pays en voie de développement – en Afrique, notamment – sont dans une situation économique plus mauvaise qu'à l'époque coloniale. Il y a quarante ans, la plupart des pays africains étaient plus riches que nombre de pays asiatiques et avaient aussi de meilleures chances de développement grâce à leurs réserves de matières premières. La Malaisie et le Ghana, deux anciennes colonies britanniques, ont obtenu leur indépendance en 1957 et se trouvaient dans une situation économique semblable. Alors que l'Etat malaisien a mis en place de bonnes conditions-cadres pour les investisseurs étrangers et décrété des lois favorables à l'économie, le gouvernement ghanéen n'avait pas de concept encourageant le développement du secteur privé. La richesse en ressources s'est avérée être, après coup, un inconvénient pour ce pays (la "malédiction des ressources"). Par ses interventions dans l'économie, l'Etat ghanéen entravait le développement des entreprises et favorisait la corruption – notamment dans le contexte de l'aide au développement. Aujourd'hui, le produit intérieur brut par habitant est dix fois plus élevé en Malaisie qu'au Ghana.



Tout a été entrepris pour encourager la croissance économique et la prospérité économique en Afrique. Des sommes gigantesques ont été dépensées partout pour des projets insensés ou contreproductifs. La Banque mondiale, l'ONU et l'UE sont les plus grands gaspilleurs d'argent. Ces grandes organisations cherchent avant tout à répondre aux normes qu'elles se sont elles-mêmes imposées; elles ne contrôlent pas le succès de leurs actions et ne vérifient guère la manière dont l'argent accordé est dépensé. L'industrie de l'aide au développement n'est d'ailleurs aucunement intéressée à l'amélioration de la situation puisqu'elle se priverait elle-même de ses ressources. L'appareil d'aide au développement est ainsi devenu une sorte de mouvement perpétuel dont vit fort confortablement une armée de fonctionnaires du développement.

La majeure partie de cet argent est non seulement gaspillée, mais elle est même nocive, car elle sert fréquemment à soutenir des régimes criminels et corrompus; elle empêche d'emblée le développement en paralysant l'initiative individuelle. Pendant que les populations meurent de faim, les gouvernants peuvent s'aménager une vie de luxe grâce à l'argent de l'aide au développement.¹ L'aide au développement s'est engagée dans des errements fatals; elle

¹ Durant la seule année 2005, la fortune en capital des millionnaires africains s'est accrue de 51 milliards de dollars. En Afrique, quelque 75 000 millionnaires disposent d'environ 700 milliards de dollars. Cf. Curt Gasteyer, Schatten über Afrika, dans: Finanz und Wirtschaft, 13 février 2008.

multiplie les erreurs et, de surcroît, elle est à l'origine de quelque 25 conflits armés durant la seule période de 1990 à 2005. **Il faut que cessent immédiatement les versements d'argent au titre de l'aide au développement à des administrations publiques et des régimes corrompus.**

Les dépendances économiques n'ont pas été réduites – elles sont même souvent plus profondes qu'à l'époque coloniale. Manifestement, les acteurs de l'aide au développement ne croient pas eux-mêmes que lesdits "pays en voie de développement" réussissent à s'en sortir par leur propre force. **Cet irrespect et ce manque de confiance dans les forces de ces pays, de même que l'immixtion dans leurs affaires intérieures doivent cesser!**

Il existe des régions pauvres dans tous les pays – même en Europe et aussi en Suisse. **Nous devons enfin comprendre que la lutte contre la pauvreté et la misère est en premier lieu la tâche des gouvernements concernés.** Si ces gens préfèrent dépenser cet argent pour des voitures de luxe, des jets privés et des réunions au sommet et autres conférences inutiles, ils ne méritent pas notre aide. Pourquoi le gouvernement suisse devrait-il davantage se préoccuper du bien-être des Africains que les gouvernants d'Afrique?

Pour que l'Afrique commence enfin à progresser, il faut d'abord un changement de mentalité en profondeur non seulement sur tout le Continent noir, mais aussi dans les capitales occidentales et dans les centrales de certaines œuvres d'entraide. Les procédés actuels éliminent la concurrence et violent le bon sens économique et humanitaire. Les voix qui, en Afrique, s'élèvent contre cette aide destructrice se font de plus en plus fortes. La solution à ces problèmes, ce n'est pas l'aide au développement, ni la création de nouvelles dépendances, mais c'est **la sécurité du droit, la liberté politique et économique, la responsabilité individuelle et l'imposition des possédants.** Un système fiscal efficace et juste est essentiel pour la stabilité et la prospérité d'un pays, c'est une garantie de l'indépendance et de la démocratie.²

La tâche première de l'aide au développement suisse doit justement être d'encourager ce changement de mentalité. A cet effet, il faut commencer par réformer de fond en comble l'appareil boursoufflé et opaque de l'aide au développement, mettre en place une nouvelle stratégie globale et soumettre à une analyse critique les prestations de l'Etat en termes d'aide au développement. La situation qui règne actuellement à la Direction du développement et de la coopération est intenable. Elle exige une restructuration immédiate qui peut être d'autant plus facilement entreprise qu'il y aura un changement à la tête de la DDC en 2008. Une fixation rigoureuse des priorités et une augmentation de l'efficacité permettront aussi de réduire sensiblement les moyens financiers absorbés par cet organisme.

² Cf. Johannes Kunz, Von Steuern, Entwicklung und Demokratie in Afrika, dans: NZZ, 15. März 2007.



Il est grand temps que l'aide au développement s'inspire elle aussi des principes qui font la force de la Suisse, à savoir la concurrence, l'indépendance, la responsabilité individuelle et la souveraineté.

2. Situation de départ

2.1. Appréciation de l'aide au développement occidentale

2.1.1. L'histoire de la "planification du développement"

Les grands projets utopiques qui devaient améliorer le monde et qui ont finalement débouché sur l'aide au développement et des interventions militaires **remontent au 18^e siècle**. De nombreux rapports mettent en évidence la rupture brutale entre le colonialisme et, par la suite, l'aide au développement et les interventions militaires prétendument bienveillantes. Les mentalités et la politique de l'Occident ont évidemment fortement évolué, mais, dès le départ, les intérêts des pauvres comptaient peu par rapport à l'orgueil des riches. Ce qui comptait, ce fut **le rêve des Occidentaux d'être des "élus" chargés de sauver le reste du monde**. A l'époque des lumières, le monde extra-européen n'était qu'une feuille blanche, un monde sans histoire et sans institutions que l'Occident pourrait marquer de l'empreinte de ses idéaux supérieurs.³ Les signataires de la Conférence de Berlin de 1885, où l'Afrique fut distribuée entre les puissances coloniales, se sont donné pour mandat "d'instruire les indigènes et de les faire participer aux bienfaits de la civilisation".⁴

Approuvés après la Première Guerre mondiale, les statuts de la Société des Nations promettaient "aux peuples [...] qui ne sont pas encore capables [...] de s'organiser eux-mêmes" que "le bien-être et le développement de ces peuples [...] est une tâche sacrée de la civilisation". Et la meilleure voie pour y parvenir, c'est "le transfert de la tutelle sur ces peuples aux Nations avancées".⁵

Ce discours a changé après la Deuxième Guerre mondiale. Il n'était plus question de la supériorité d'une race, de la tutelle sur des peuples attardés et de l'incompétence de certains peuples de se gouverner. Le gouvernement autonome et la décolonisation sont devenus des principes universels: "L'Occident donne d'autres noms à l'ancien racisme: non civilisé est devenu sous-développé et les sauvages sont devenus le Tiers-Monde."⁶ Le changement de mentalité qui a conduit du racisme au respect de l'égalité était certes authentique, mais les velléités à mettre sous tutelle et à imposer des idées sont restées les mêmes. Toujours est-il que **le besoin irrésistible de l'Occident de changer le reste du Monde s'est caché sous un nouveau nom, celui d'aide au développement**.

Dans son discours inaugurant sa deuxième période de fonction, le président américain Harry S. Truman a forgé la nouvelle notion de "pays sous-développés" (qui est par la suite devenue "pays en voie de développement"):

"Nous devons nous attaquer à un projet audacieux pour [...] apporter des améliorations et la croissance aux régions sous-développées. [...] Pour la première fois dans son histoire, l'humanité a les connaissances et les moyens qui lui permettent de réduire les souffrances de ces humains."

Les tentatives du passé **d'occidentaliser** ces pays ont été volontiers oubliées aujourd'hui. La politique extérieure et l'aide au développement servaient à soutenir les pays qui, durant cette période de la Guerre froide, devaient devenir des alliés. Cette vision des choses a marqué l'aide au développement des années soixante. L'Occident tentait de prouver au reste du monde que le bien-être matériel était plus accessible dans la liberté que sous le joug d'un régime communiste. Les Etats-Unis ont fait dans les années soixante de l'aide au développement un instrument de la politique de sécurité. Cette philosophie consistait à constater que

³ William Easterly, *Wir retten die Welt zu Tode*, 2006, p. 32.

⁴ Niall Ferguson, *Empire: The Rise and Demise of the British World Order and the Lessons from Global Power*, 2003, p. 236.

⁵ Gilbert Rist, *The History of Development: From Western Origins to Global Faith*, 1997, p. 60.

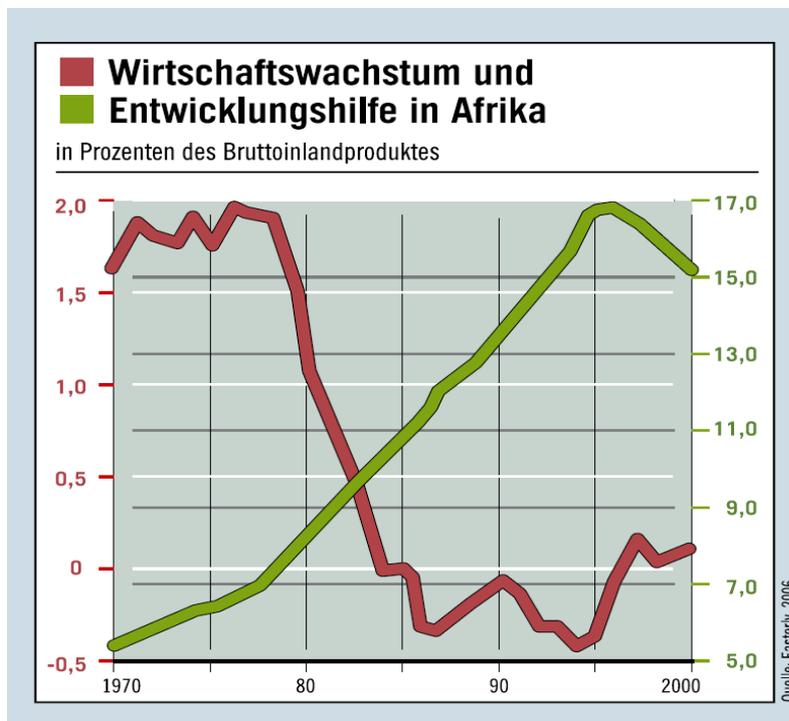
⁶ William Easterly, p. 34.

les pays en voie de développement n'avaient d'autre choix que de rattraper le plus vite possible les pays industrialisés en s'industrialisant à leur tour.

La Guerre froide a marqué durant plusieurs décennies les activités occidentales. Une multitude d'organisations d'entraide ont été fondées durant cette période: le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), la United States Agency for International Development (USAID), le Department for International Development de Grande-Bretagne, les Programmes de développement des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation d'aide à l'enfance de l'ONU (UNESCO) ainsi que le service suisse de coopération technique, le prédécesseur de la DDC.

2.1.2. Réflexions de fond sur les effets de l'aide au développement

L'ONU s'est fixé des objectifs ambitieux pour le nouveau millénaire. Par exemple de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes gagnant moins d'un dollar par jour. Pour atteindre ce but, l'ONU demande tout simplement aux pays industrialisés de verser encore plus d'argent aux pays en développement, en l'occurrence de porter la quote-part de l'aide au développement à 0,7% du produit intérieur brut – ce qui signifierait un doublement pour la Suisse. **Cette exigence repose sur l'idée que l'aide au développement fonctionne comme un distributeur automatique: plus on y verse d'argent, plus les pays en voie de développement se portent bien.** La réalité est malheureusement différente: "Les pays qui ont reçu le plus d'aide au développement se portent le plus mal."⁷ **Depuis 1970, la croissance économique était d'autant plus lente que les fonds d'aide au développement accordés étaient importants**⁸.



⁷ James Shikwati (expert économique keynésien), Streicht diese Hilfe, dans: Der Spiegel, no 27 (2005).

⁸ Plus de détail chez William Easterly, 2006.

Haïti est le pays qui reçoit depuis le plus longtemps une aide au développement. Cette ancienne riche colonie française est aujourd'hui un des pays les plus pauvres de l'hémisphère occidental: bien qu'il s'agisse là d'une raison largement suffisante pour mettre en question l'idée du distributeur automatique de l'aide au développement, l'ONU, mais aussi le DFAE, la DDC, les œuvres d'entraide et de nombreuses organisations suisses de bienpensants se cramponnent obstinément à cette vision des choses.

Une augmentation de l'aide au développement signifie généralement aussi extension de la bureaucratie et de la corruption, deux fléaux dont les pays en développement ont plus qu'assez.⁹ Le principe énoncé il y a plusieurs années par le Britannique Peter Thomas Bauer, économiste en aide au développement, vaut plus que jamais: **"L'aide au développement consiste à transférer l'argent des gens pauvres de pays riches aux gens riches de pays pauvres."**¹⁰



Depuis quelque temps, la DDC commence – et c'est heureux – à prendre elle aussi au sérieux le problème de la corruption: "Selon certaines estimations 1000 milliards de dollars d'argent de la corruption sont en circulation."¹¹ De nombreuses études confirment l'effet négatif des actions des œuvres d'entraide sur la qualité de la gouvernance¹² et admettent que les énormes fonds d'aide au développement distribués entre 1960 et 1999 ont ralenti le processus de démocratisation.¹³

Economiesuisse aussi critique la politique de développement de l'ONU qui se concentre sur les rentrées d'argent. Elle lui préfère une "aide au développement axée sur les effets", car,

⁹ L'aide au développement surcharge la bureaucratie de toute manière surmenée des pays en développement et l'empêche de travailler. Si chaque pays donateur ou ONG vérifie ses projets et exige à cet effet la présence d'un ministre, celui-ci ne fera plus rien d'autre que de secouer des mains pour ne pas décevoir les donateurs. L'aide au développement contribue donc non seulement à la corruption, mais compromet aussi à l'efficacité des administrations publiques.

¹⁰ Cité dans: Mathias Binswanger, Lasst uns mit den Schlimmsten rechnen, dans: Weltwoche 46/05.

¹¹ Remo Gautschi, directeur suppléant DDC: Wir fördern Transparenz, St. Galler Tagblatt, 7 février 2007.

¹² Stephen Knack, Aid Dependence and the Quality of Governance: Cross-Country Empirical Tests, Southern Economic Journal 68, no 2 (2004), p. 310-329.

¹³ Simeon Djankov, Jose G. Montalvo, Marta Reynal-Querol, The Curse of Aid, World Bank Mimeo-graph, avril 2005.

affirme cette organisation, ce qui importe, ce ne sont pas les rentrées, ce sont les résultats de l'aide au développement."

Mais il existe peu de déclarations officielles aussi claires et nettes que celle de la commission de politique extérieure du sénat canadien: "Nous parlons dans ce rapport de l'échec massif de l'aide au développement en Afrique."¹⁴ L'aide au développement canadienne n'a pourtant pas la réputation d'être particulièrement inefficace, mais de toute évidence les députés canadiens ont plus de sens critique que leurs collègues des parlements d'autres pays industrialisés où la lutte contre la pauvreté n'est jamais analysée de manière critique – pour quelle que raison que ce soit.

Il est étonnant de constater que les critiques les plus virulentes de l'aide au développement proviennent des pays en voie de développement. Il en existe de nombreux exemples. Voici une brève liste pour donner une idée de la nature de ces arguments:

Ken Bugul, Sénégal: "Aucune aide au développement n'a bénéficié à ceux qui en auraient eu le plus besoin, c'est-à-dire la population. Cette aide est accaparée par les dirigeants politiques et leurs hommes de paille. [...] Toutes les activités des organisations non gouvernementales et des institutions de l'ONU ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer, des gouttes de poison même, qui enfoncent ces pays encore plus dans la misère. [...] Ni l'aide au développement, ni l'annulation des dettes et des intérêts sur les dettes n'arracheront ces populations des griffes de la pauvreté."¹⁵

Themba Sono, Afrique du Sud: "Que signifie réellement cette aide pour l'Afrique? On pourrait tout aussi bien creuser un grand trou et y enterrer tout cet argent. En vérité, l'aide est la dernière chose dont a besoin l'Afrique. [...] Plus d'aide renforce le chaos. Les pays africains se sont jusqu'ici contentés de secouer leur crousille, ils ont toujours mendié: de l'aide, de l'aide, encore de l'aide. [...] Si déjà on veut venir en aide à l'Afrique, alors qu'on lui donne une aide liée à des conditions, une aide qui soutient la culture, qui permet aux Africains de faire du commerce à leur propre compte."¹⁶

James Shikwati, Kenya: "Si les nations industrialisées veulent effectivement aider les Africains, alors il faut qu'ils suppriment cette aide désastreuse. [...] Cette aide sert à financer des énormes bureaucraties, elle encourage la corruption et la cupidité, elle fait des Africains des mendiants et des assistés. De plus, l'aide au développement affaiblit partout les marchés locaux et l'esprit d'entreprise dont nous aurions un si urgent besoin. Elle est une des raisons des problèmes de l'Afrique, même si cela peut paraître absurde. Si cette aide était supprimée, l'Africain moyen ne s'en rendrait même pas compte. Seuls les fonctionnaires seraient choqués. Voilà pourquoi ils prétendent que l'arrêt de cette aide serait la fin du monde. [...] Mais croyez-moi: l'Afrique a existé avant les Européens. Et nous n'allions pas si mal. [...] Nous devons cesser de nous sentir comme des assistés. Les Africains ont fini par se considérer uniquement comme des victimes. [...] Aujourd'hui l'Afrique est comme un petit enfant qui appelle sa babysitter quand il a des problèmes. L'Afrique devrait marcher sur ses propres jambes."¹⁷

Andrew Mwenda, Uganda: "L'aide au développement est l'un des principaux instruments qui permet aux régimes corrompus d'Afrique de se maintenir au pouvoir. [...] A chaque difficulté financière ils se tournent vers l'Occident et mendient de l'argent. Ainsi, ils sont dispensés de chercher eux-mêmes des solutions. L'aide au développement donne de fausses impulsions. [...] Nous n'avons pas besoin de coopérants au développement, nous avons besoin d'entreprises. [...] Le capital est un produit du processus de développement, mais non pas sa cause."¹⁸

Hernando de Soto, Pérou: "Si les pays en voie de développement avaient été abandonnés à leur sort, ils auraient fini par comprendre – à quelques rares exceptions près – que leur système légal ou politique ne fonctionne pas. Comme les Chinois qui ont compris après 28 ans que l'économie planifiée ne fonctionne pas. Ils n'ont pas eu besoin des conseils de l'Occident pour cela. [...] La solution ne

¹⁴ The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, *Overcoming 40 Years of Failure: A New Road Map for Sub-Saharan Africa*, The Senate, Ottawa, février 2007; p. XXI.

www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp .

¹⁵ Ken Bugul, *Entwicklungshilfe, wie bitte?*, dans: *Eine Welt*, magazine du DDC, no 4 (2005).

¹⁶ Themba Sono, *Sammelbüchse der Welt*, dans: *Der Spiegel*, no 43 (2005).

¹⁷ James Shikwati, *Streicht diese Hilfe*, dans: *Der Spiegel*, no 27 (2005).

¹⁸ Andrew Mwenda, *Hört bitte auf uns zu helfen!*, dans: *Aargauer Zeitung*, 9. 12. 2006.

vient jamais de l'extérieur. [...] C'est de la pure arrogance quand une personne croit pouvoir développer, au fond de son bureau d'une université américaine, une solution aux problèmes du Tiers-Monde.¹⁹

June Arunga, Kenya: "L'aide au développement est, entre autres, la poursuite du colonialisme avec d'autres moyens. Elle ressemble souvent à un complot entre des Européens arrogants et des régimes corrompus, des gens qui veulent conserver l'Afrique comme une réserve d'animaux sauvages avec une pittoresque coulisse de nègres, de sauvages. [...] la femme africaine doit, semble-t-il, être ce que s'imaginent la coopérateurs socialistes et écologistes au développement ainsi que les entreprises touristiques: solidaire, proche de la nature, respectueuse des traditions, originale, socialiste. En réalité, la femme africaine est une capitaliste douée, raffinée et plutôt rigoureuse qui maîtrise instinctivement et applique tous les jours le principe du troc."²⁰

Aminata Traoré, Mali: "La politique économique que vous définissez pour nous au sein du G8, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ne génère chez nous que de la pauvreté, de la haine et de l'intolérance. Les moyens financiers et économiques que vous mettez à notre disposition pour surmonter le racisme et la xénophobie contribuent paradoxalement à l'appauvrissement de notre pays."²¹

L'aide au développement pratiquée durant les quarante dernières années a bétonné un monde à deux niveaux: d'un côté les donateurs, de l'autre les mendiants. Il n'est pas exagéré de dire que ce procédé comporte un **racisme latent**: de toute manière nous ne croyons pas que les pays aidés puissent s'en sortir par leurs propres moyens.

Or, la responsabilité de leur avenir leur appartient – et non pas à nous. Notre devoir est de les traiter équitablement. Aussi longtemps que nous les considérons comme incapables d'assumer leurs responsabilités, il n'est pas possible de traiter d'égal à égal.²²

2.1.3. Quand débutera l'ère de la responsabilité individuelle?

Comme cela a été décrit plus haut, l'époque du colonialisme a été suivie d'une ère de planification du développement le plus souvent inefficace et imposée de l'extérieur. La politique de développement des années cinquante a été marquée par l'idée qu'il suffirait d'assez d'argent et de programmes sophistiqués pour lancer un développement efficace des pays les plus pauvres. On n'a guère demandé aux populations des pays concernés si, effectivement, elles souhaitent s'inspirer des standards et modes de vie occidentaux. On parlait du principe que l'individualisme et la richesse étaient les idéaux de tous et on a commencé une politique de l'uniformisation. La mentalité socialiste de l'uniformisation s'est aussi imposée dans l'aide au développement. Hostiles à la croissance économique, les organisations d'entraide sont à tel point focalisées sur l'aide sociale qu'elles torpillent les mesures axées sur le résultat des interventions. Or, des mesures de politique commerciale comme, par exemple, des facilités d'importation ciblées ou des investissements économiques sont infiniment plus efficaces qu'une aide au développement le plus souvent contreproductive.

Les anciens princes et rois d'Europe n'étaient pas plus bienveillants que les politiciens africains d'aujourd'hui. Mais ils étaient contraints au progrès par la concurrence internationale. Les pays sacrifiant à des modèles économiques dépassés étaient condamnés à disparaître. Ce genre de concurrence des systèmes est quasi absent d'Afrique. Pour les pays africains, il

¹⁹ Daniel Ammann und Thomas J. Mueller, Der Mann, der heilige Kühe in Goldesel verwandeln kann, dans: Weltwoche 37/05.

²⁰ June Arunga, The Devil's Footpath, diffusé par BBC 3 (UK), février 2004. Citée dans: Robert Nef, June Arunga et ladite coopération au développement", Institut du libéralisme, Zurich.

²¹ Aminata Traoré, Lettre au Président des Français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général, Paris, Fayard, 2005, S.19.

²² Plus d'informations: Patrik Etschmayer, Schafft die Entwicklungshilfe ab!, dans: nachrichten.ch, 7.10.2005 <http://www.nachrichten.ch/kolumne/223566.htm> .

est plus profitable de rester pauvres et d'accueillir les bras ouverts les coopérants que d'attirer des investisseurs étrangers par une bonne gouvernance. L'aide au développement mine encore davantage une concurrence déjà très faible des systèmes et contribue à perpétuer la corruption et la mauvaise gestion. Elle bétonne des structures empêchant le développement au niveau de l'Etat et dans la société. Pourquoi le modèle éprouvé du libéralisme et de la concurrence des systèmes ne conduirait-il pas aussi au succès en Afrique?

Les coopérants au développement devraient se limiter à offrir leur savoir-faire sur demande et à aider les entreprises, quasi impuissantes aujourd'hui, et les petits paysans à faire valoir leurs droits au niveau politique et à obtenir des meilleures conditions pour faire du commerce. Et, surtout, ils devraient éviter toute intervention entravant la libre concurrence interétatique pour l'obtention de capitaux.

Il est grand temps que les pays en développement obtiennent et saisissent eux aussi la chance de la responsabilité individuelle et de l'indépendance économique. Nous devons enfin avoir le courage de rappeler à l'Afrique qu'elle est responsable de sa stabilité et de sa crédibilité.

2.2 L'aide suisse au développement

2.2.1. Histoire de l'aide suisse au développement et de la DDC

Comme dans la majorité des pays occidentaux, l'aide au développement a débuté en Suisse surtout après la Deuxième Guerre mondiale. Une décennie durant, ces activités alors peu coordonnées étaient aux mains d'organisations d'entraide privées et de la Confédération. Portant sur un crédit d'un million de francs, le "Message sur la participation de la Confédération aux programmes d'aide technique des Nations Unies" du mois de février 1951 était la première action officielle de la Suisse en termes d'aide au développement. Vers le milieu des années cinquante, certaines organisations comme l'Entraide protestante suisse (EPER) ont étendu leurs activités audit Tiers-Monde: l'œuvre d'entraide suisse pour les régions extra-européennes, appelée Helvetas depuis 1965, a été fondée en 1955. **Cet engagement a été justifié par des arguments moraux, mais aussi par des considérations économiques.**

Un changement d'orientation est intervenu au début des années soixante. **En 1961, la Confédération a mis en place le Service de la coopération technique et le poste de Délégué du Conseil fédéral pour la coopération technique a été créé.** Ce service a été subordonné au Département politique fédéral (aujourd'hui le DFAE) et collaborait avec la Division du commerce et, après 1968, avec l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE) qui est aujourd'hui intégré dans le SECO. Le Conseil fédéral incluait désormais les activités des œuvres d'entraide privées dans sa politique. **A l'époque - malheureusement cela n'a guère changé aujourd'hui – on était d'avis que les pays en voie de développement manquaient surtout de capitaux.** L'économie privée suisse a versé en 1960 environ 1,6 milliard de francs au titre de la participation de l'aide au développement. L'aide financière multilatérale est venue s'y ajouter en 1967. Elle n'a cessé de prendre de l'importance par la suite. La Suisse a adhéré à la Banque asiatique du développement et apporté une contribution de 52 millions de francs à l'organisation internationale de développement IDA. L'aide au développement bénéficiait d'un large soutien entre 1960 et 1970. Au début, le Conseil fédéral l'a présentée comme un engagement nécessaire et une œuvre de solidarité apolitique alors que d'autres pays considéraient l'aide au développement comme une mesure de lutte contre le communisme.

Un débat véritablement contradictoire s'est ouvert en 1973 avec le projet de loi fédérale sur la coopération internationale au développement et l'aide humanitaire qui a été adoptée en mars 1976. Cette remise en question de l'aide au développement a été particulièrement marquée par la crise pétrolière de 1973 qui semblait radicalement modifier la position du Tiers-Monde dans la communauté internationale. Entrée en vigueur en 1977, cette loi fédérale stipulait que l'aide suisse devait aller en premier lieu aux pays en développement, régions et groupes de la population les plus pauvres. Cette loi liait l'aide humanitaire et l'aide au développement et la notion d'aide au développement a été remplacée par coopération au développement. En 1977, l'aide humanitaire a été intégrée dans le Service de la coopération technique, le précurseur de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DCDA).

Lorsqu'en 1995 le Bureau de la coopération avec l'Europe de l'Est du DFAE fut également intégré dans la DCDA, celle-ci fut rebaptisée Direction de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de la coopération technique avec l'Europe centrale et orientale, nom qui a été simplifié un an plus tard pour devenir Direction du développement et de la coopération (DDC).²³

²³ Dictionnaire historique de la Suisse, Berne. <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D17354.php>

2.2.2. Les acteurs

La coopération internationale au développement de la Suisse est coordonnée sur mandat de la Confédération par deux offices fédéraux, la Direction du développement et de la coopération (DDC) au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) au Département fédéral de l'économie (DFE). Diverses autres institutions y participent également.

DDC (DFAE)

La DDC est responsable de la coordination globale de la coopération au développement et de la coopération avec l'Europe orientale avec d'autres offices fédéraux ainsi que de l'aide humanitaire. Elle produit ses prestations avec quelque 550 collaboratrices et collaborateurs et dispose d'un budget annuel de 1,3 milliard de francs (2006). Elle entreprend directement des actions, soutient les programmes d'organisations multilatérales et participe au financement de programmes d'œuvres d'entraide suisses et internationales dans les domaines de la coopération au développement bilatérale et multilatérale, de l'aide humanitaire (y compris le Corps suisse d'aide humanitaire (CSAH) et de la coopération avec les pays d'Europe de l'Est. La DDC est dirigée depuis 1993 par l'ambassadeur Walter Fust.

SECO (DFE)

Le secteur "Coopération et développement économiques" du SECO est le centre de compétence de l'administration fédérale pour le développement économique durable et pour l'intégration des pays en voie de développement et pays émergents dans l'économie mondiale. Il s'occupe des mesures de politique économique et commerciale, du désendettement ainsi que d'une partie de la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI. Ce centre de prestations est conduit par un membre de la direction du SECO et occupe environ 55 personnes. Doté d'un budget annuel d'environ 240 millions de francs, il porte, en commun avec la DDC, la responsabilité de l'aide financière multilatérale.

DETEC / DFJP / DFE / DFI / DDPS

D'autres offices et départements fédéraux et même la Banque nationale (dans les affaires concernant le Fonds monétaire international FMI) participent aux mesures concernant la protection de l'environnement, la politique de migration, l'agriculture, la promotion civile et militaire de la paix²⁴ et d'autres domaines. En 2005, près de 400 millions de francs ont été dépensés pour ces mesures. On constate dès lors que les sept départements fédéraux participent à l'aide au développement de la Suisse.

Parlement

Le pouvoir législatif est lui aussi un acteur important. D'une part, le Parlement fédéral influence l'aide au développement par les lois qu'il adopte et, d'autre part, il autorise les crédits-cadres pluriannuels et les budgets annuels. Il développe aussi ses propres initiatives sous la forme d'interventions parlementaires, d'enquêtes détaillées (comme dans le cas de l'enquête de la Commission de gestion du Conseil des Etats; voir ci-dessous) et de visites dans les pays partenaires (comme au Mozambique en 2004). Il est évident que ce tourisme parlementaire génère des liens d'intérêts non désirables. Le lobby de l'aide au développement parvient régulièrement à influencer dans son sens des élus politiques par des voyages, des activités de conseil dans les commissions et d'autres manifestations.

²⁴ La SWISSCOY au Kosovo dispose à elle seule d'environ 35 millions de francs.

Commission consultative de la coopération internationale au développement

La "Commission consultative de la coopération internationale au développement" illustre parfaitement ce propos. Selon l'Ordonnance sur la coopération internationale au développement et l'aide humanitaire du 12 décembre 1977, cet organe a le droit de conseiller le gouvernement, la DDC et le SECO, d'examiner les objectifs, priorités et conceptions globales et de présenter ses propres propositions. En réalité, cette commission qui réunit notamment sept conseillers nationaux prend des décisions de fond concernant la répartition des milliards du budget d'aide au développement. En 2005, cette commission a appelé le Conseil fédéral à renforcer son engagement et à chercher de nouvelles ressources financières afin de porter la participation de la Suisse à l'aide au développement à au moins 0,5% du produit intérieur brut.

Selon la propre déclaration de cette commission, les membres de celle-ci, soit une vingtaine de personnes, proviennent de divers secteurs et chaque groupe parlementaire y est représenté pour élargir sa base. Ce n'est pas tout à fait exact puisque le groupe des Verts a l'honneur d'y déléguer non seulement le président de la commission, Hugo Fasel, mais aussi la présidente du groupe, Therese Frösch. Idem pour le groupe PDC/PEP/Verts libéraux avec Kathrin Amacker et Walter Donzé. Quant aux autres parlementaires siégeant dans cette commission, il ne faut pas attendre d'eux qu'ils jettent un regard critique sur l'aide au développement. Il s'agit en effet de Brigitta Gadiant (UDC), Didier Burkhalter (PRD) et Carlo Sommaruga (PS). Il est choquant de voir que seules des personnes complaisantes à l'égard du gouvernement et de l'administration et qui n'émettent pas ou que très rarement des jugements critiques à l'égard de l'aide au développement aient été nommées à cette commission. **En clair, le Conseil fédéral s'est flanqué d'une commission alibi dont il est certain qu'elle va toujours approuver sa douteuse politique de développement.**

Acteurs privés

A côté de la Confédération, divers cantons et communes ainsi que de nombreuses organisations privées soutiennent des projets et des programmes dans les pays en voie de développement. Malgré la notoriété de plus en plus grande de l'aide publique au développement, les organisations d'entraide privées, soit en particulier Caritas et la Croix-Rouge, mais aussi Médecins sans frontières et Terre des hommes sont considérées par la population comme des piliers de la coopération. La majorité des acteurs privés sont non seulement plus connus, mais leur image dans la population est aussi meilleure que celle de la Confédération parce qu'ils savent donner l'impression d'être moins compliqués et que leur aide atteint effectivement ceux qui en ont besoin.²⁵ En particulier les projets de développement de certaines entreprises suisses qui se spécialisent dans le transfert de savoir-faire sont plus efficaces que les contributions publiques et révèlent un effet plus durable.²⁶

2.2.3. Calcul et composition de l'aide publique au développement

Ce grand nombre d'acteurs se révèle aussi dans l'analyse de tous les flux financiers qui vont du secteur public vers l'aide au développement.

Selon la définition de l'OCDE, l'aide publique au développement (APD) réunit tous les flux financiers qui

- proviennent du secteur public (Confédération, cantons, communes) et qui visent en priorité à faciliter le développement économique et social des pays bénéficiaires;
- sont accordés à des conditions de faveur (dons et prêts à des conditions avantageuses);

²⁵ Gfs.bern, Commerce équitable, une réponse aux incertitudes croissantes face au développement global. Rapport final de l'étude sur la politique de développement 04, Berne, 29.3.2005.

²⁶ Voir les exemples au chapitre 3.2.4.

- sont destinés aux pays et régions en voie de développement (actuellement 152) ainsi qu'aux organisations multilatérales qui figurent sur la liste de l'OCDE.

Aide publique au développement (APD) de la Suisse en 2006 (en millions de francs):

	APD	APD	Total
	bilatéral	multi-latéral	APD
Confédération	1'537.8	491.8	2'029.6
Direction du développement et de la coopération (DDC)	921.2	427.0	1'348.2
Aide humanitaire	267.3	27.7	295.0
Coopération au développement	562.8	399.3	962.1
Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI	91.1	–	91.1
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)	319.2	6.7	325.9
Coopération au développement	136.4	6.7	143.1
Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI	60.1	–	60.1
Mesures de désendettement (Club de Paris)	122.7	–	122.7
Office fédéral de la migration	179.7	–	179.7
Aide au retour	13.8	–	13.8
Aide aux requérants d'asile en Suisse	165.9	–	165.9
Division politique IV et Direction du droit international public (DFAE)	45.3	4.0	49.3
Promotion civile de la paix et droits de l'homme	45.3	4.0	49.3
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports	57.1	4.0	61.1
Mesures de promotion de la paix et sécurité	41.0	4.0	45.0
Equipements à des fins humanitaires	16.2	–	16.2
Office fédéral de l'environnement (OFEV)	5.0	19.5	24.4
Contributions aux organisations internationales	5.0	19.5	24.4
Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER)	5.9	0.5	6.4
dont: bourses d'études aux étudiants étrangers	5.9	–	5.9
Divers offices fédéraux	4.3	30.2	34.5
Cantons et communes a)	33.4	–	33.4
Total	1'571.2	491.8	2'063.0
APD en % Du RNB			0.39%

Source: DDC, Rapport annuel sur la coopération internationale au développement 2006.

Cette dispersion des moyens et compétences entre divers acteurs entrave une politique de développement cohérente. Le fait que presque tous les départements s'occupent de l'aide au développement et de la coopération avec l'Europe de l'Est permet à l'administration de repousser des mesures d'économie. C'est la raison pour laquelle les acteurs tolèrent volontiers des doubles emplois. Il serait plus raisonnable d'uniformiser et de réduire l'aide publique au développement et d'encourager les dons privés

3. Problèmes et évolutions douteuses dans l'aide suisse au développement

3.1. Problèmes structurels

3.1.1. Manque de transparence et mauvaise lisibilité/dissimulation intentionnelle

Avec l'instrument des crédits-cadres le Parlement délègue au Conseil fédéral et à l'administration une part importante de sa souveraineté budgétaire. En contrepartie, il attend une conduite politique claire ainsi que de la transparence et de la lisibilité au niveau des actions. Après avoir examiné en 2006 la cohérence et la conduite stratégique des activités de la DDC, la Commission de gestion du Conseil des Etats a demandé plus de transparence en ce qui concerne les critères en vertu desquels le Conseil fédéral et la DDC engagent les fonds publics. Il est difficile de se faire une idée sur la distribution des moyens financiers quand une partie importante de l'aide publique au développement ne peut être attribuée à une région, à un pays ou à un programme. La DDC tente en réalité de dissimuler la situation réelle en empêchant consciemment le contrôle des fonds engagés. **En 2004, la DDC a dépensé 123 millions de francs pour les honoraires d'experts externes, donc davantage que pour son propre personnel.** Cette pratique sert notamment à éluder le plafonnement de l'effectif du personnel fédéral. Il arrive alors que des conseillers africains touchent un revenu supérieur à celui d'un secrétaire d'Etat suisse.

La même intransparence plane sur le rôle des organisations non gouvernementales en tant que fournisseurs de prestations pour le compte de la Confédération ainsi que sur les flux financiers et les interfaces entre les ONG et l'administration. Là encore, il s'agit de faire toute la lumière.²⁷

Il est difficile à l'heure actuelle d'obtenir une vue d'ensemble des projets de la DDC et de leurs effets. La CdG se prononce donc en faveur de l'introduction d'un mécanisme de contrôle systématique qui porterait également sur l'**efficacité** de l'aide suisse au développement.²⁸ L'OCDE relève également de manière critique que le système d'évaluation de la DDC devrait mettre davantage l'accent sur les résultats et les effets des projets²⁹

3.1.2. Absence d'une stratégie globale

La DDC a développé un système extrêmement complexe de stratégies et de directives. La "Stratégie 2010" forme la stratégie centrale et elle s'applique à tous les domaines d'activités. L'élaboration de ce document a pris 22 mois, soit presque deux fois plus longtemps que prévu initialement. Pourtant, l'utilité stratégique effective de ce document est considérée comme insuffisante. Pour apporter une contribution utile à la conduite stratégique, ce document devrait contenir des objectifs, priorités et indicateurs plus précis dans la perspective du choix des projets. Une stratégie de coopération est développée pour chaque pays et chaque région prioritaire. La durée du développement de cette stratégie varie fortement d'un pays à l'autre³⁰ et elle est dans tous les cas trop élevée. La méthode de travail est considérée comme peu efficace, d'autant plus que la situation dans les pays concernés peut changer rapidement. Pour la CdG, il paraît donc peu raisonnable de faire des analyses excessivement détaillées qui sont parfois dépassées par les événements. L'utilité opérationnelle des programmes de coopération semble souvent très limitée, car les responsables définissent rarement des indicateurs et des critères de sélection concrets. Souvent les documents stra-

²⁷ La CdG-CE envisage d'examiner ce problème en 2008.

²⁸ Rapport de la CdG-CE, Cohérence et conduite des activités stratégiques de la DDC, du 8. 12 2006, p. 29-33.

²⁹ OECD, Suisse. Examen du Comité d'aide au développement par les pairs, 2005, 74.

³⁰ D'un peu moins d'une année pour la Bosnie-Herzégovine à trois ans pour le Bhoutan.

tégiques servent juste à légitimer une action après coup. La CdG exige que ces stratégies comportent les exigences concrètes pour le choix des thèmes et secteurs prioritaires ainsi que des objectifs à atteindre en termes de performances.

La CdG a été surprise par la difficulté de se faire une idée globale des documents et directives stratégiques qui déterminent les activités de la DDC.³¹ Cette dernière a été même incapable – par manque de volonté ou de compétence – de présenter une liste complète de ces documents. Cette diversité de stratégies ponctuelles est nuisible à la transparence et à la lisibilité. Par ailleurs, le caractère contraignant de certains documents suscite des doutes. Mais cette situation a un grand avantage pour la DDC: **plus l'appareil administratif est opaque, plus les fonctionnaires peuvent s'occuper mutuellement.**

Ces stratégies concurrentes doivent être supprimées. Quand une politique concerne plusieurs services de l'administration fédérale, ces derniers doivent obéir à une stratégie commune. Ce constat vaut notamment pour la Stratégie 2010 de la DDC et la Stratégie 2006 du SECO qui ont été développées de manière indépendante. La CdG est aussi d'avis que ces deux stratégies doivent être abandonnées au profit d'une seule. De surcroît, les documents stratégiques doivent être soumis à une hiérarchie.³²

3.1.3. Absence de priorités

En 2006, l'aide au développement de la DDC s'est concentrée sur 17 pays prioritaires et 6 programmes spéciaux. 17 pays ont profité de l'aide à l'Europe de l'Est, alors que l'aide humanitaire est dispensée dans le monde entier en fonction des besoins, si bien qu'elle n'est pas limitée à certains pays ou à certaines régions.

Ce qui étonne, cependant, c'est que **seuls 18% des fonds de la DDC sont alloués aux pays prioritaires.** Une analyse des dépenses ventilées selon les pays révèle que le budget de 66 millions de francs attribué au programme spécial Palestine 2005 pour quatre ans dépasse tous les budgets correspondant aux pays prioritaires. Il est donc urgent de soumettre les orientations géographiques des activités de la DDC à une révision critique et de les concentrer.

Les activités de la DDC sont par ailleurs définies selon cinq thèmes forts:

- 1) prévention des crises et règlement des crises
- 2) bonne gouvernance
- 3) renforcement de la justice sociale
- 4) augmentation du revenu et emploi
- 5) exploitation durable des ressources naturelles

Il est difficile d'imaginer un projet qui ne peut être relié d'une manière ou d'une autre à un de ces cinq thèmes. **De fait, les domaines d'engagement de la DDC couvrent tout l'éventail de l'aide au développement.** Ce constat soulève la question de l'efficacité de la stratégie en fonction de laquelle la DDC fixe ses priorités.

La CdG exige elle aussi une définition thématique et géographique claire des thèmes forts. Ce manque de focalisation génère des coûts de transaction énormes et affecte la cohérence

³¹ Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, on trouve notamment la stratégie de politique extérieure pour l'Europe du Sud, un concept à moyen terme Balkan occidental 2004-2006 du DFAE/DP IV, un concept 2000-2005 de la coopération avec les pays d'Europe de l'Est, un programme à moyen terme DDC/SECO pour la Bosnie-Herzégovine 2004-2008 ainsi qu'une stratégie thématique pour les trois thèmes prioritaires. Difficile de voir dans cette structure stratégique quel est le document de référence le plus actuel et le plus clair.

³² Rapport de la CdG-CE, p. 15-17.

et l'efficacité.³³ Un collaborateur de la DDC a expliqué comme suit le manque de thèmes forts: "La fixation de thèmes forts n'est certainement pas une des qualités de Walter Fust. Il préfère distribuer de l'argent à un grand nombre de bénéficiaires, constituant de la sorte un véritable clientélisme. Il s'agit là d'une partie de ses efforts pour garder le pouvoir."³⁴ Son de cloche semblable chez une autre personne connaissant bien la DDC: "Il ne cesse de lancer avec enthousiasme de nouveaux projets, saute sur chaque tendance à la mode et se disperse."³⁵

Réagissant aux critiques de la CdG, la DDC a réduit le nombre de pays prioritaires pour l'année 2008 de trois pour le ramener à 14; à l'inverse, le nombre de programmes spéciaux a passé de un à sept. Difficile de considérer cet exercice-alibi comme une définition claire des priorités.

3.1.4. La pléthore d'acteurs génère des doubles emplois

La répartition des tâches entre la DDC et le SECO exige un important travail de coordination et comporte un important potentiel de tensions. Divers aspects de la coopération internationale entrent de surcroît dans les domaines de compétences d'autres services administratifs. La délimitation des compétences est particulièrement ardue dans les domaines où la DDC et le SECO partagent les responsabilités. Seuls six domaines d'activités sur 17 sont attribués à un seul des deux offices. **Cette organisation génère nécessairement des doubles emplois et des coûts de transaction importants.** Elle est aussi source de conflits et absorbe d'importantes ressources. A côté de l'optimisation de la coordination, il faut aussi simplifier les compétences et imposer une harmonisation stratégique.

La position de la Commission consultative de la coopération internationale au développement n'est pas satisfaisante non plus aux yeux de la CdG qui invite le Conseil fédéral à soumettre à une analyse critique le rôle et l'utilité de cette commission et à prendre les mesures qui s'imposent.³⁶

3.1.5. Politique inacceptable du chef du département

La direction et le contrôle de la DDC sont du ressort du chef du DFAE, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, à laquelle la DDC est directement subordonnée. La CdG a cependant constaté des lacunes au niveau de la direction du département, et cela du point de vue stratégique et systématique. La DDC bénéficie d'une grande autonomie qui exige obligatoirement une conduite stratégique claire et une grande transparence. La CdG estime que la conduite de la DDC doit reposer sur un **système d'objectifs et d'indicateurs basés sur les résultats** afin de pouvoir mesurer la réalisation des objectifs. Elle exige davantage de conduite stratégique de la part du Conseil fédéral et de la ministre des affaires étrangères.³⁷

Le chef du DFAE est notamment invité à exercer son devoir de contrôle sur les activités de la DDC en autorisant les crédits entre 5 et 10 millions de francs pour les projets et programme de la DDC.³⁸ **Il ressort en effet du rapport d'enquête que la signature de la conseillère fédérale n'est souvent qu'une formalité, si bien que le directeur Walter Fust**

³³ Rapport de la CdG-CE, p. 17-25.

³⁴ Cité dans: Verena Vonarburg, Calmy-Reys Souffleur und Türöffner, dans: Tages-Anzeiger, 10.2.2007.

³⁵ Cité dans: Marco Morell, Schweizer Helfer in Not, SonntagsZeitung, 22.5.2005.

³⁶ Rapport de la CdG-CE, p. 25-28.

³⁷ Rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats, Cohérence et conduite stratégique des activités de la DDC, du 8. 12. 2006, p. 10-11.

³⁸ Des crédits jusqu'à 5 millions de francs peuvent être accordés par le directeur de la DDC; les crédits de plus de 20 millions sont de la compétence du Conseil fédéral.

dispose d'une compétence financière allant jusqu'à un montant de 20 millions de francs. Les vérifications ont montré que les rapports entre le chef du DFAE et le directeur de la DDC sont empreints d'une grande confiance, de sorte que la DDC bénéficie d'une grande marge de manœuvre matérielle et formelle. Selon la CdG, la systématique et la stratégie font défaut dans ce mode de direction. Par exemple, la Stratégie 2010 a été définitivement adoptée par le directeur du DDC alors que l'ancien chef du DFAE a simplement été consulté à ce propos. Rien d'étonnant dans ces conditions que Walter Fust soit qualifié "d'empereur de l'aide au développement qui conduit la DDC comme son petit royaume."³⁹

Jaloux de son pouvoir et influent, ce directeur a aussi été nommé le "souffleur et ouvreur de portes" de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey⁴⁰. Cette politique voulue par la ministre se vérifie aussi dans le glissement de la diplomatie traditionnelle vers la diplomatie de l'aide au développement. On comprend dès lors qu'elle ne tolère aucune critique à l'égard de cette administration boursouflée. Lorsque le directeur de la DDC a osé critiquer la CdG pour ses déclarations, le chef du département l'a défendu. La conseillère fédérale couvre ainsi un comportement qui méprise les droits parlementaires. Il s'agit là d'une grave violation du principe de la séparation des pouvoirs.

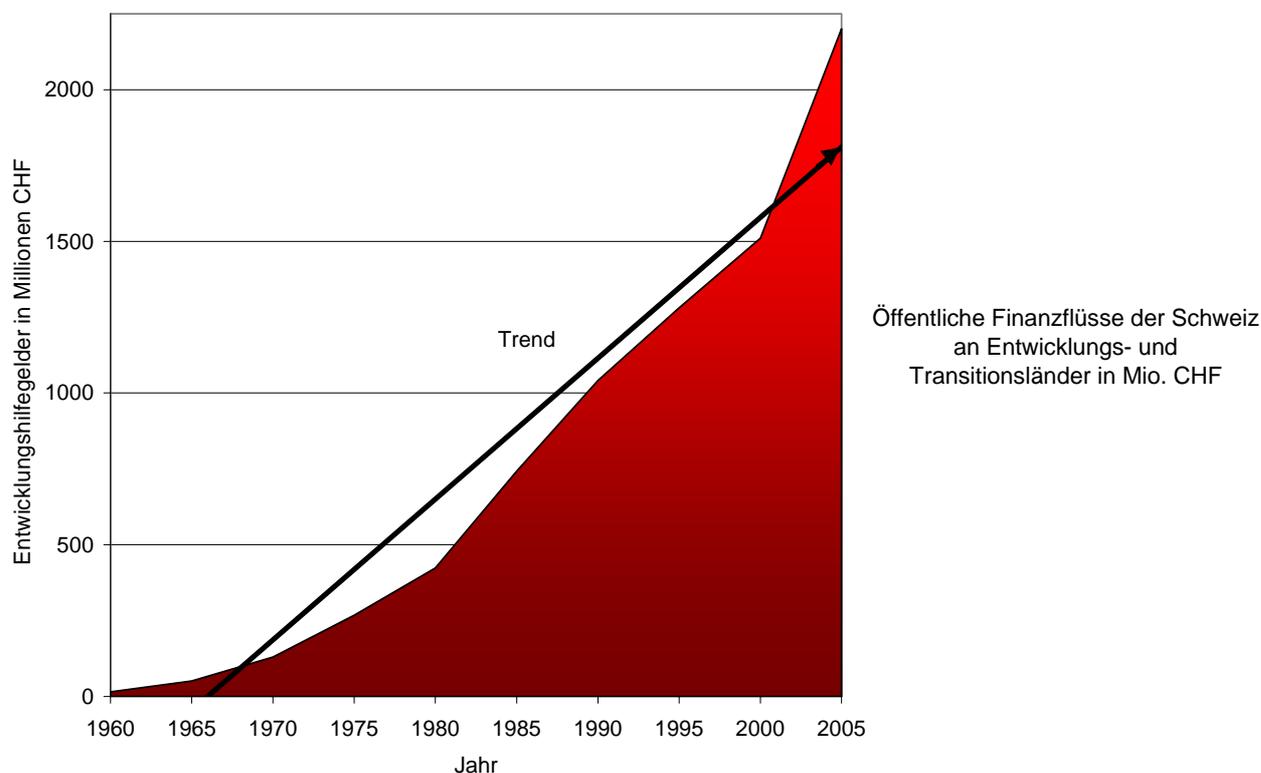
³⁹ Marc Comina, Der Kaiser von Dezanien, dans: Facts, 21.7.2005.

⁴⁰ Verena Vonarburg, Calmy-Reys Souffleur und Türöffner, dans: Tages-Anzeiger, 10.2.2007

3.2. Conséquences financières

3.2.1 Développement des flux financiers

Durant les 45 ans pendant lesquels la Suisse a pratiqué l'aide au développement, les moyens financiers consacrés à cette action ont massivement augmenté. Cette hausse est totalement disproportionnée par rapport au développement qu'a connu le Tiers-Monde.



Source: Direction du développement et de la coopération – DDC

	Dépenses totales aide au développement	Dépenses par habitant de la Suisse	Revenu national brut (RNB) ⁴¹
1960	15.1 millions de francs	< 3 francs	0.04 %
2005	2'200.8 millions de fr.	297 francs	0.44 %

Les Fonds engagés dans l'aide au développement ont massivement augmenté. La DDC à elle seule dispose de plus d'argent que tout le Département fédéral de justice et police.⁴² Il est donc extrêmement important que cet argent des contribuables soit utilement engagé.

Si la DDC n'était pas un colosse bureaucratique qui s'occupe principalement lui-même en coordonnant ses innombrables stratégies, le contribuable économiserait au moins un tiers de son budget.

⁴¹ Correspond à l'ancien produit social brut (PSB).

⁴² Dépenses du DFJP en 2006: 1277 millions de francs (DDC 2006: 1'348 millions de francs).

3.2.2. L'argent perdu dans l'aide multilatérale

Dans les grandes machineries comme l'ONU et ses sous-organisations on passe de plus en plus de temps à concevoir, à écrire, à voyager, à évaluer et à sonder, ce qui coûte très cher. Une armée gigantesque de fonctionnaires – quelque 18 000 personnes – veille à ce que la majorité des contributions touchées par l'ONU soit transformée en salaires et indemnités pour frais. Et si cet argent ne suffit tout de même pas, l'ONU lance des programmes spéciaux pour récolter des fonds supplémentaires comme, par exemple, avec le programme "Du pétrole pour de la nourriture" qui a indéniablement prolongé le régime de Saddam Hossein. Il ne reste que peu d'argent pour l'aide au développement à proprement parler.⁴³

Comparée à l'ONU et à la Banque mondiale, la bureaucratie de la DDC est encore à un niveau relativement modeste. Sur un franc transféré vers le Tiers-Monde par l'intermédiaire de la DDC il reste un peu plus à l'arrivée que sur ce même franc transitant par l'ONU. Il serait donc utile que l'aide suisse au développement se concentre sur des projets bilatéraux et réduise son engagement multilatéral. Or, le Conseil fédéral envisage de faire exactement l'inverse et d'augmenter les contributions à l'aide multilatérale. En clair, cela signifie que le Conseil fédéral préfère donner plus d'argent à l'ONU, à la Banque mondiale et à d'autres organisations internationales où la corruption et la bureaucratie inutile fleurissent que de s'occuper lui-même du fond du problème⁴⁴. Il est vrai qu'il est agréable de pouvoir se mettre en scène dans les grandes conférences internationales et annoncer cérémonieusement des contributions de soutien.

La Suisse serait bien inspirée de se tenir à l'écart des grands projets multilatéraux concoctés dans le cadre de l'ONU, de la Banque mondiale et d'autres organisations d'entraide internationales. Premièrement, la grande taille d'un projet et sa complexité sont des terreaux fertiles pour la corruption et la bureaucratie; deuxièmement, un nombre effrayant de grands projets finissent sous la forme d'infrastructures pourrissant quelque part dans le désert. L'UDC a toujours critiqué l'aide multilatérale au développement et elle continue de penser qu'il faut renoncer complètement à cette forme d'aide.

La Suisse devrait se concentrer sur la réalisation de petits projets bilatéraux, une action qui lui vaut des éloges depuis de nombreuses années.

3.2.3. La problématique du désendettement

La Suisse participe à l'initiative internationale pour le désendettement des pays les plus pauvres du monde. En mai 2007, le Conseil fédéral a décidé d'y consacrer une première tranche de 33 millions de francs. Une deuxième tranche a suivi le 20 février 2008 avec un montant de 190 millions de francs. Parallèlement, le Conseil fédéral a l'intention de participer avec une somme de 882 millions de francs au renflouement de l'Agence internationale du développement et au Fonds de développement africain. Il est choquant de voir le Conseil fédéral gaspiller, en passant, un mercredi matin un milliard de francs d'argent des contribuables pour des crédits accordés à des régimes corrompus. Cette annulation des dettes donne des impulsions totalement fausses, car elle pénalise un **comportement économiquement juste** et encourage une culture de l'irresponsabilité.

Prenons l'exemple de l'Ouganda qui avait une dette de 3,2 milliards de francs sur laquelle deux milliards ont été remis. Pour fêter ce bel événement le gouvernement ougandais a décidé d'acheter un avion à réaction présidentiel pour 35 millions de dollars. Aujourd'hui, l'Ou-

⁴³ Mathias Binswanger, Lasst uns mit den Schlimmsten rechnen, dans: Weltwoche 46/05.

⁴⁴ Plus d'informations sur les cas de corruption et d'escroquerie à l'ONU: Markus Häfliger, Millionenskandal im Genfer Uno-System, dans: NZZ am Sonntag, 21.1.2007. Et: Roman Elsener, Am Anfang lauter gute Vorsätze, dans: NZZ am Sonntag, 21.1.2007.

ganda a de nouveau 4,9 milliards de dollars de dettes. A l'inverse du Botswana et de l'Ile Maurice qui mènent une politique budgétaire raisonnable et remboursent toujours leurs dettes. Or, la politique de désendettement punit ces deux pays pour avoir eu un comportement responsable.⁴⁵

Economiesuisse aussi considère comme problématique une remise complète de la dette: "Il ne faut pas tout simplement renoncer à demander des comptes aux pays concernés pour leurs erreurs du passé. Un désendettement ne sert à rien s'il n'est pas accompagné de réformes qui empêchent la mise en marche d'une nouvelle spirale de l'endettement."⁴⁶ Ainsi, le désendettement devrait, par exemple, être lié à l'existence d'un système d'imposition directe qui inclut aussi les riches.

La Suisse doit en principe renoncer à des versements d'argent et des remises de la dette. Ces actions donnent des impulsions totalement fausses et permettent le plus souvent aux riches de s'offrir encore plus de luxe et de pouvoir.

3.2.4. Transfert vers l'aide privée

L'aide privée suisse aux pays en voie de développement a une longue tradition. Elle a joué un rôle de pionnier bien avant que la Confédération ne lance, au début des années soixante, l'aide publique au développement. Aujourd'hui, la statistique de l'aide suisse au développement annonce plus de 100 œuvres d'entraide engagées dans le Tiers-Monde. Ces organisations suisses, généralement de petite taille, soutiennent le plus souvent des projets bilatéraux d'organisations locales. Elles agissent en toute indépendance des gouvernements concernés. Provenant des dons généreux des citoyennes et citoyens suisses, les moyens financiers qu'ils engagent atteignent ainsi directement la population.

La Fondation Max Havelaar pour le commerce équitable mérite une citation à part. Fondée en 1992, elle a bénéficié d'une aide de démarrage du SECO. Depuis 2001, elle n'a plus besoin du soutien de l'Etat, car elle peut s'autofinancer et réalise même des bénéfices impressionnants. Cet argent est versé dans un fonds qui finance de nouveaux projets. 82% de la population connaissent le label Max Havelaar. Un produit du commerce équitable sur huit est vendu en Suisse.⁴⁷ Cet exemple prouve que des projets basés sur les lois du marché libre sont beaucoup plus efficaces que les programmes d'uniformisation et de nivellement propagés et financés par la DDC, des programmes dont l'efficacité réelle ne peut jamais être établie.

Les initiatives d'aide au développement lancées par l'économie privée sont nombreuses et efficaces: les fondations d'entreprises comme la Fondation Novartis pour le développement durable, la Fondation Avina de Stephan Schmidheiny, l'organisation responsAbility qui sert de véhicule d'investissement dans la microfinance ou encore les investissements et projets de l'aéroport Unique au Chili, au Venezuela et en Inde sont extrêmement performantes.

Ces projets et initiatives efficaces du secteur privé doivent être encouragés et soutenus, et non pas les innombrables actions contestables de la DDC.

⁴⁵ Andrew Mwenda, Hörst bitte auf uns zu helfen!, dans: Aargauer Zeitung, 9. 12. 2006.

⁴⁶ Economiesuisse, Aide au développement et nouvelles sources de financement: risque et financement dans le processus de développement, dossier politique 24/2, 20 juin 2005.

⁴⁷ Etude VIVA 2007, Recherche commerciale Coop, février 2007.

3.3. Exemples de projets mauvais ou contestables

On a souvent du mal à comprendre où et comment la Suisse distribue ses fonds d'aide au développement. De toute évidence, la corruption qui sévit dans un pays bénéficiaire n'a aucune influence sur le montant de l'aide suisse. Les pays où les droits de l'homme les plus élémentaires sont quotidiennement violés ont même touché des contributions supérieures à la moyenne.

Voici quelques exemples de projets d'aide suisses qui étonnent, voire choquent non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger:⁴⁸

La Palestine qui touche 37,5 millions de francs⁴⁹ se classait en 2006 au premier rang des principaux pays bénéficiaires de l'aide suisse au développement alors qu'elle n'est même pas un pays prioritaire de la DDC. Cette aide repose manifestement sur des motivations politiques. Elle est de ce fait incompatible avec la politique suisse de neutralité et constitue une prise de position dans un conflit, donc une attitude contraire à la neutralité.

L'Asie centrale est un exemple de la manière dont l'aide au développement est abusée à des fins politiques. Moyennant des promesses d'aide, les Etats d'Asie centrale se sont ralliés au groupe de vote de la Suisse dans les institutions de Bretton-Woods, si bien que notre pays peut siéger dans l'organe exécutif. Voilà la raison pour laquelle la Suisse soutient des Etats comme l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan ou le Kirghizstan ce qui leur vaut ironiquement le surnom de "Helvétistan". Le fait que ces républiques fassent partie des régimes les plus corrompus du monde ne gêne nullement la DDC.⁵⁰

La Russie a pu, grâce à ses exportations de pétrole, de gaz naturel et autres constituer des réserves monétaires énormes ces dernières années. Elle fait aujourd'hui partie des pays ayant le plus fort potentiel économique. Néanmoins, la Suisse finance dans ce riche pays le désarmement chimique. Une puissance nucléaire qui a le droit de veto à l'ONU et qui tente, par des boycotts et autres mesures de contrainte, de dominer de plus en plus l'Occident devrait avoir les moyens de réparer elle-même ses erreurs du passé. Au lieu d'envoyer de l'argent en Russie, la ministre des affaires étrangères ferait mieux de s'occuper enfin de l'indemnisation des victimes suisses de ladite révolution soviétique.

L'Angola encaisse, malgré des réserves pétrolières qui lui rapportent des milliards, une généreuse aide au développement. La DDC a soutenu ce pays en 2006 avec un montant de 4,4 millions de francs.

L'Inde, une puissance nucléaire et un pays qui connaît un développement économique rapide, reçoit une aide suisse de 25,1 millions de francs. A côté de la DDC qui est engagée en Inde depuis 1961, le Secrétariat à l'économie (SECO) et une soixantaine d'organisations non gouvernementales sont actives dans ce pays. Un Etat qui dispose d'assez d'argent pour tester des fusées à portée moyenne dotées de têtes nucléaires qui peuvent atteindre Shanghai ou Pékin devrait aussi pouvoir réunir de l'argent pour venir en aide à ses pauvres. Mais pourquoi le gouvernement indien renoncerait-il à s'armer jusqu'aux dents puisque des pays comme la Suisse s'occupent de ses populations en détresse?

⁴⁸ Roland Hodler/Stephan Ryser, Menschenrechtsverletzungen werden in der Entwicklungshilfe „be-lohnt“, dans: NZZ, 21.2.2007. Ces informations se basent sur l'étude de Stephan Ryser intitulée Critères de l'allocation de la coopération suisse au développement, Université de Berne, 2006.

⁴⁹ Cela donne 25 millions de francs pour l'aide bilatérale et 12,5 millions de francs à l'organisation onusienne d'aide aux réfugiés palestiniens au Proche-Orient (UNRWA). A lire dans le rapport annuel de la DDC 2006.

⁵⁰ Alani Zucker, Alles in Not, dans: Weltwoche 09/05.

Promotion culturelle: sous le prétexte "d'encourager la culture dans les pays-partenaires comme un élément du processus de développement et d'assurer les échanges culturels nord-sud, la DDC finance d'onéreux projets de relations publiques à sa propre gloire. Par exemple, elle a financé en 2004 avec deux millions de francs une exposition de photos sur "l'histoire de la globalisation". Sur dix commandes passées par la DDC, huit sont allées à des professionnels occidentaux payés au prix fort et deux seulement à des organisateurs des pays en voie de développement.⁵¹

L'engagement contestable de la Suisse en Afrique s'illustre parfaitement par la visite de la ministre des affaires étrangères Micheline Calmy-Rey en Afrique en juillet 2007⁵²:

Congo: après la rencontre avec le chef d'Etat Joseph Kabila Madame Calmy-Rey a promis de restituer au Congo les huit millions de francs de l'ancien dictateur congolais Mobutu, montant toujours bloqué en Suisse. Selon un compte rendu de la BBC, Kabila a par la suite exprimé sa déception du fait que la Suisse ne remboursait par les 1,2 milliard de francs qui, selon des rumeurs et légendes, auraient été déposés en Suisse par Mobutu. En fait, la Suisse aimerait se débarrasser depuis longtemps des huit millions de francs, mais il faudrait pour cela un minimum d'initiative de la part du Congo. Kinshasa a certes déposé une demande d'entraide judiciaire en Suisse il y a quelques années, mais ce pays n'a jamais pu ou voulu prouver qu'une procédure judiciaire avait été ouverte contre Mobutu. Détail piquant, un des fils de Mobutu siège aujourd'hui au gouvernement de Kabila et occupe le poste de ministre de l'agriculture.

Sénégal: la ministre des affaires étrangères suisse a évoqué élogieusement le rôle stabilisateur que le Sénégal joue en Afrique occidentale. La Suisse a aussi offert son aide dans le procès qui devrait être ouvert contre l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré installé au Sénégal. Il va de soi que le projet du président sénégalais, Wade, de dépenser 36 milliards de francs pour la construction d'une nouvelle capitale a été poliment passé sous silence.

Au **Tchad** Micheline Calmy-Rey a serré des mains tachées de sang, c'est-à-dire celles du dictateur Idriss Déby qui pille son pays depuis 17 ans sans gêne aucune. L'aide suisse au développement a dépensé en 2007 environ 14,5 millions de francs pour le Tchad dont le gouvernement attend pour la même année un excédent de recettes de 760 millions de francs à en croire des comptes rendus dans la presse locale. Cet argent provient surtout des impôts élevés versés par les groupes pétroliers étrangers. La contribution de l'aide suisse au développement décharge donc le gouvernement tchadien d'une partie de ses responsabilités et encourage une corruption déjà largement répandue dans ce pays.

Dans le demi-désert tchadien, Madame Calmy-Rey a pu se faire une idée des belles réalisations routières de la DDC. Le problème, c'est que ces routes ne servent pas seulement aux civils et à l'approvisionnement des réfugiés, mais aussi à l'armée et aux diverses factions rebelles du Tchad et du Darfour qui y déplacent leurs troupes et armements. De surcroît, ni le gouvernement ni la population ne protègent l'œuvre de la DDC contre l'érosion. Personne ne semble s'intéresser à l'entretien des routes. Les autorités du pays préfèrent attendre que la Suisse accorde une nouvelle contribution pour la réparation de ces voies.

Ghana: en 2006, le SECO a accordé à l'Etat ghanéen une aide budgétaire de 8,1 millions de francs. Peu avant la visite de la ministre suisse des affaires étrangères, des réserves pétrolières d'une valeur estimée à environ 50 millions de francs ont été découvertes dans ce pays. Mais il faudra attendre encore quelques années avant que cet or noir puisse être exploité. Assez de temps pour recevoir encore d'autres aides budgétaires de la Suisse.

Au **Rwanda**, la conseillère fédérale a visité un mémorial pour les victimes du génocide de 1994 qui a fait 800 000 morts selon diverses estimations. Le rôle peu glorieux que la DDC a

⁵¹ Fokus Entwicklungshilfe, SonntagsZeitung, 22.5.2005.

⁵² Mehr dazu: Calmy-Reys Marathon durch Afrika, in: NZZOnline, 19.7.2007.

joué avant l'éclatement de ce conflit est déjà oublié. Faut-il rappeler que la Suisse a, par exemple, été amenée à payer un influent conseiller de l'ancien président rwandais sous le pouvoir duquel le génocide a été préparé?

L'aide suisse au développement a de graves problèmes structurels et financiers. Il est grand de temps de la réformer en profondeur et, avec elle, les services fédéraux concernés.

Il faut également engager une nouvelle réflexion au niveau mondial avant que les dommages provoqués par l'aide au développement dans de nombreux pays ne s'aggravent encore. Il faut dénoncer sans ménagement, au niveau national et international, le marasme dans lequel est enlisée l'aide au développement. La Suisse pourrait jouer un rôle de pionnier à ce propos et appliquer enfin à sa politique d'aide au développement les principes qui ont fait le succès de notre pays:

liberté, indépendance, concurrence et responsabilité individuelle.

4. Les exigences de l'UDC

La situation de l'aide au développement qui ressort de cette description n'est plus tolérable. On ne saurait admettre que la Suisse continue de dépenser l'argent de ses contribuables pour maintenir au pouvoir des dirigeants corrompus et dictatoriaux, voire de pénaliser les pays en voie de développement qui font des efforts économiques utiles. De surcroît, l'organisation actuelle de l'aide publique au développement est extrêmement insatisfaisante. L'UDC formule donc les exigences suivantes:

4.1. Stratégie uniforme de l'aide publique au développement

Un examen de l'aide publique suisse au développement révèle rapidement l'absence de coordination et de stratégie globale. A côté de la DDC, de nombreux autres offices comme le SECO ou l'OFEV apportent leur contribution à ce bricolage général. Cette situation n'est pas acceptable. De même, il faut s'interroger sur l'utilité de la Commission de la coopération internationale au développement dont la composition est très unilatérale. Pour toutes ces raisons, l'UDC adresse les exigences suivantes au Conseil fédéral:

- ◆ **le Conseil fédéral définit une stratégie globale pour la coopération au développement et l'aide humanitaire qui fixe les responsabilités et les objectifs**
- ◆ **le parlement vérifie chaque année la réalisation des objectifs sur la base d'un rapport gouvernemental**
- ◆ **le Conseil fédéral supprime la "Commission consultative de la coopération internationale au développement"⁵³**

4.2. L'aide au développement doit être liée à des intérêts suisses

Durant les cinquante dernières années d'aide au développement personne n'a jamais réussi à prouver concrètement l'utilité et l'efficacité de cette action. Très souvent l'aide au développement a même été nettement contreproductive. Si néanmoins l'aide au développement est maintenue, elle devra être liée à des intérêts suisses. L'UDC demande donc que l'aide publique au développement participe désormais aux objectifs suivants:

- ◆ **empêcher une immigration indésirable en Suisse**
- ◆ **permettre la conclusion d'accords de réadmission**

⁵³ L'UDC exige dans une motion que la Commission consultative de la coopération internationale au développement, qui est composée de manière unilatérale, soit supprimée purement et simplement. Des collaborateurs et parlementaire n'ont certainement pas leur place dans cette commission. L'examen des projets législatifs dans le domaine de l'aide au développement appartient aux Commissions de politique extérieure du Conseil national et du Conseil des Etats. Motion de Christoph Mörgeli, CN, UDC, 07.3057 Suppression de la Commission de la coopération internationale au développement.

4.3. Aide humanitaire ponctuelle

Etat dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse est connue dans le monde entier pour son aide humanitaire et son corps d'intervention en cas de catastrophe. Elle doit se concentrer sur ces services qui sont aussi ses forces. A côté des cas de catastrophes qui exigent incontestablement une aide temporaire, le secteur de l'aide humanitaire doit être concentré. L'UDC demande donc que

- ◆ **les régions d'engagement de l'aide humanitaire soient concentrées**
- ◆ **l'aide en cas de catastrophe soit mieux contrôlée.**

4.4. Transparence des prestations de la DDC

Dotée d'un budget de 1,3 milliard de francs par an, la DDC dispose d'autant d'argent que d'autres départements fédéraux pour assumer la totalité de leurs tâches. Le citoyen et contribuable a donc le droit de savoir comment son argent est dépensé. Dans l'intérêt de l'efficacité et de la crédibilité de l'aide au développement, il faut rétablir immédiatement une transparence totale dans ce domaine. L'UDC demande donc au Conseil fédéral

- ◆ **de mettre en place un dispositif neutre de contrôle des résultats et de l'efficacité**
- ◆ **de rendre totalement transparents les flux financiers⁵⁴**
- ◆ **de rendre transparents tous les projets**

4.5. Transparence des intérêts

Trop souvent des parlementaires et des journalistes se laissent instrumentaliser par le lobby de l'aide au développement. Nombre de politiques et gens de presse acceptent, moyennant de jolis voyages et mandats, de soutenir des projets contestables. Il faut enfin informer de manière transparente dans ce domaine aussi. L'UDC demande que les informations suivantes soient rendues publiques:

- ◆ **liste des parlementaires qui profitent directement ou indirectement des mandats de l'aide au développement ou qui ont des mandats dans des organisations concernées**
- ◆ **liste des parlementaires et journalistes qui participent aux voyages de la DDC ou des œuvres d'entraide**

⁵⁴ Selon la réponse du Conseil fédéral à la question du CN Felix Müri (06.5088 Transparence de l'utilisation des fonds de la DDC), environ 60% de l'argent affecté à l'aide bilatérale restent en Suisse. Il est grand temps d'informer complètement sur l'utilisation de ces fonds.

- ◆ **liste des anciens parlementaires et fonctionnaires à la retraite (anticipée) qui exercent un mandat de conseiller pour la DDC**

4.6. Transfert vers l'aide privée et le commerce équitable

La générosité du peuple et de l'économie suisse est grande, notamment après des catastrophes. Au lieu de verser des contributions financières insensées à des régimes corrompus, il vaudrait mieux encourager les dons privés et les projets de l'économie par des allègements fiscaux. Les projets privés, micro-crédits, facilités commerciales, la mise en place de conditions-cadres favorables à la fondation d'entreprises ou encore le soutien professionnel à un changement de système sont en règle générale infiniment plus efficaces que des projets financés par l'Etat ou des versements d'argent qui, finalement, renforcent la dépendance des pays en voie de développement. L'UDC présente donc les exigences suivantes:

- ◆ **réduire le nombre de projets publics et soutenir davantage des projets de l'économie et des œuvres d'entraide privées qui travaillent avec des partenaires locaux sans but lucratif;**
- ◆ **augmenter les allègements fiscaux en faveur des donateurs privés (par exemple, possibilité de déduire jusqu'à 40% du revenu net);**
- ◆ **transfert de savoir-faire et non d'argent**
- ◆ **aider selon le principe suivant: plus de liberté et plus de responsabilité individuelle, moins de dépendance.**

4.7. Renoncer aux projets réalisés par l'Etat

L'abandon des projets réalisés par l'Etat aurait plusieurs avantages: une situation de concurrence réduirait le prix des projets; elle en augmenterait la qualité et permettrait d'établir des rapports contractuels clairs entre le mandant et l'exécutant. Les œuvres d'entraide peuvent mettre leurs compétences au service du mandant public sans risquer d'être abusées à des fins politiques. Concrètement, l'UDC demande que

- ◆ **les projets soient mis au concours dans le cadre d'une procédure ordinaire et coordonnés par la DDC.**

4.8. Transfert vers l'aide au retour

Pratiqué depuis une dizaine d'années, le procédé de l'aide au retour s'est révélé comme étant une solution à la fois humanitaire et financièrement avantageuse. L'objectif de l'aide au retour est de faire correspondre les intérêts du migrant, de son pays d'origine et de la Suisse. La personne qui rentre chez elle avec les moyens de se construire une existence est utile à son contexte social. Il s'agit là d'une forme d'aide au développement concrète et efficace qui profite aussi à la Suisse. L'UDC demande donc que

- ◆ **l'aide au développement sur place soit réduite au profit de l'aide au retour accordée à des requérants d'asile.**

4.9. Cesser de participer à l'aide multilatérale qui est inefficace

Les grands projets multilatéraux réalisés dans le cadre de l'ONU, de la Banque mondiale ou d'autres organisations d'entraide internationales favorisent la corruption et la bureaucratie en raison de leur taille et de leur complexité. La Suisse doit donc se concentrer sur des petits projets bilatéraux. Cela signifie concrètement que

- ◆ **la Suisse cesse de soutenir des grands projets multilatéraux dans le cadre d'organisations internationales au-delà des contributions obligatoires qu'elle s'est engagée à verser à ces organisations.**
- ◆ **la Suisse encourage, par le biais de ses contributions obligatoires, un nouveau mode de raisonnement dans le domaine de l'aide au développement.**
- ◆ **la Suisse ne prenne plus d'engagements internationaux et qu'elle ne renouvelle pas les engagements arrivant à échéance.**

4.10. Cesser de faire des versements en argent qui favorisent la corruption

Les prestations financières telles que des aides budgétaires générales ou des actions de désendettement donnent en règle générale de fausses impulsions en pénalisant les pays qui mènent une politique raisonnable et en aidant des gouvernements corrompus à se maintenir au pouvoir. Les versements en argent et mesures de désendettement n'ont donc aucun rapport avec l'aide au développement, mais servent le plus souvent à dissimuler une mauvaise gouvernance et des projets de développement mal conçus. L'UDC exige donc

- ◆ **de renoncer aux versements directs d'argent et aides budgétaires générales et**
- ◆ **aux contributions aux actions de désendettement.**